



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allocation speciale du FNE

Question écrite n° 48074

Texte de la question

M. Laurent Fabius appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation de 2 300 preretraites de Haute-Normandie qui, a la suite d'une « regrettable » erreur informatique de l'ASSEDIC, doivent rembourser un trop-percu depuis plusieurs années. Par courrier en date du mois de novembre dernier, ces personnes percevant le FNE ont été avisées qu'elles avaient bénéficié d'une revalorisation qui n'aurait dû concerner, à l'époque, que les seuls bénéficiaires indemnisés depuis plus de six mois. Les preretraites mis devant le fait accompli, s'étonnent de cette erreur détectée très tardivement, et de la mise en demeure de rembourser les sommes trop perçues dès le mois de février. Les prélèvements directs, étalés sur six mois, représenteront environ 10 % de leurs indemnités mensuelles. Il lui demande ce qu'il compte faire pour réparer cette erreur qui pénalise injustement des milliers de personnes.

Données clés

Auteur : [M. Fabius Laurent](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48074

Rubrique : Preretraites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 653